

EDITO :**Il faut purger le marché du travail**

Le marché du travail ? « la flexibilité » ; oui mais le chômage ? « La flexibilité vous dis-je ! ». On se croirait dans « Le malade imaginaire », si la pièce par Macron n'était pas cynique.

Revoilà à l'œuvre, avec la réforme du code du travail, le retournement d'arguments : le chômage, ce cancer du système économique qui touche les salariés, est invoqué comme justification à la casse de leurs droits. Ce n'est pas la première fois que cette position nous est vendue comme élixir miracle, mais on en cherche à la loupe les effets positifs. Qu'importe, il faut augmenter la dose, car la France serait le dernier pays de l'UE à n'avoir pas triomphé du chômage de masse grâce à cette thérapeutique. Tant que le malade bouge encore, il y a de la marge.

Certes nos voisins ont des taux de chômage moindres que les nôtres, mais ils affichent aussi une pauvreté croissante chez les salariés, car derrière la notion de flexibilité se cache la précarité. L'inversion des arguments n'est pas une simple astuce idéologique mais un véritable révélateur de l'évolution du système économique et social. Le problème du salariat n'est plus seulement le chômage mais un ensemble plus vaste : la précarité. L'incapacité pour les salariés à s'intégrer dépasse les seuls privés d'emploi, nombre de salariés sont incapables de se loger, de se nourrir correctement, d'avoir une vie sociale faute d'un salaire et de droits suffisants. Ainsi, le chômage n'est plus le seul ni même le meilleur moyen de peser sur le marché du travail, la précarité est bien plus efficace. Il n'y a alors plus d'impossibilité à vouloir promouvoir un plein emploi et augmenter la pressurisation des salariés.

Un mouvement social semble se construire, avec les actions contre la destruction du code du travail, pour relancer la résistance à cette destruction de la démocratie sociale. La FP reste pour l'instant dans l'expectative, se sentant non directement menacée, mais que les fonctionnaires ne s'y trompent pas : eux et leurs statuts restent des cibles privilégiées pour qui veut la peau de la stabilité dans le monde du travail. Quelques indices laissent présager qu'ils ne seront pas longtemps oubliés : retour du jour de carence, idée de gel du PPCR ... Alors, un conseil : ne restez pas l'arme au pied, plus tard, il sera peut-être trop tard.

Fédération Syndicale Unitaire pour l'Éducation, la Recherche, la Culture—Bulletin de la section départementale de la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565229765 Mail fsu46@fsu.fr Directeur de la publication : Yves françoise Imprimé par nos soins Prix = 1 euro. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique des syndicats nationaux de la FSU 46. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès, ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565229765 Mail fsu46@fsu.fr N° ISSN 1268-0613

Retraité-e-s
Partout en France, dans
la rue le 28 septembre :
soyons nombreux pour
dire « Ça suffit ! »

Appel unitaire à la
grève des agents
publics le 10 octobre,
du jamais vu depuis
dix ans !

Page 1 : Edito

Page 2 : Retraité-e-s
28 septembre
10 octobre, fonction
publique dans la rue

Page 3 : Tout le monde
est rentré
C'est la première
rentrée...

Page 4 : Rentrée dans
le Lot en EPS
Syndicalisation :
retraités

Une rentrée chantante dans le Lot en EPS ?

Rien de moins sûr, nos deux TZR sont déjà affectés à l'année et il faut presque 10 jours au rectorat pour contacter et affecter les rares contractuels disponibles dans notre département.

Nous manquons cruellement de TZR pour la troisième année consécutive. En résulte une pression accrue des chefs d'établissement pour faire assurer les petits BMP à l'interne. Pour autant, le rectorat ne soigne pas non plus les personnels précaires pour leur favoriser une embauche dans de bonnes conditions.

Cette nouvelle année sera marquée, dans notre département, par une volonté d'établir un véritable bilan des installations sportives dans lesquelles nous

travaillons tous les jours. Bilan qui se veut objectif afin d'évaluer les points positifs mais aussi les points faibles (chauffage, insonorisation, nettoyage...)

Alors remplissez l'enquête que vous allez recevoir par mail, armez-vous d'un carnet et d'un thermomètre pour relever les températures de vos gymnases et salles d'activités et ouvrons les yeux de nos élus pour faire avancer nos revendications.

Laure Foltzer



Syndicalisation, Retraité-es ? Vous avez votre place à la FSU !

Sans oublier l'apport régulier de nombreuses informations, rester syndiqué-e permet de ne pas se couper de l'action collective et solidaire nécessaire.

Ne plus être déterminée par sa profession mais entrer dans la catégorie des retraités n'invalide pas toutes les raisons d'être syndiqué-e !

D'abord parce que les revendications que les retraités-es ont à défendre ensemble, et avec les actifs ne manquent pas . Qui fera pression pour la revalorisation des retraites et le maintien du pouvoir d'achat ? Qui pèsera sur les décisions d'accès aux soins ? ...

Ensuite, parce que, si la nécessité de leur action collective est liée à leur nouveau statut, elle est aussi liée à tout le fonctionnement du corps social : quelle sécurité sociale, quelles solutions d'aides aux personnes âgées, quel rôle de soutien familial, de ressource économique, quel engagement politique et social ?

C'est pour cela que les retraité-es ont toute leur place dans le syndicat, en complémentarité avec les actifs. Avec les retraité-es des autres syndicats de la FSU, ils forment, la section fédérale des retraités (SFR). Ils reçoivent la presse syndicale et trois fois par an un

numéro de POUR Retraités. Ils seront représentés au conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) une nouvelle instance de démocratie locale dont la mission est de renforcer la participation des usagers et de leurs proches à l'élaboration ainsi qu'au suivi des politiques publiques qui les concernent.

Membres de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP), de par leur adhésion à leur syndicat, ils sont, avec elle et la FSU, partie prenante des actions intersyndicales pour la défense collective de leurs intérêts (comme celle du 28 septembre prochain – cf. article page 2)

Alors, ancien ou nouveau retraité-e, n'hésitez pas syndiquez-vous. C'est facile, c'est utile ... et même recommandé.

FSU 46

Jean-Marc Rodier
Jean-Louis Viguière

Tout le monde est rentré !

Cette année encore les élèves ont tous rejoint leur classe et chacun a repris le chemin de l'école, du collège, ou du lycée.

Une année de plus, l'immense majorité dans la classe supérieure, grâce à la politique anti redoublement et chacun dans l'orientation voulue grâce à

l'expérimentation, le libre choix des familles, la réussite pour tous ?

Mais sur le terrain, une école privée ouverte à la va vite et hors contrat, qui montre le refus des fermetures de classes dans les villages : **rentrés mais hors système.**

Une journée de rentrée avec des sixièmes, ici 30 ailleurs 32. Les choses se compliquent quand on commence à vouloir mettre en pratique les pédagogies à la mode et le travail en îlots. Les tables et chaises ne permettent plus de franchir la première ligne, le passage est irrémédiablement bloqué tout comme la sortie de secours (quid des 90 cm



réglementaires ?) : **rentrés mais comme des sardines.** L'absence de professeurs de mathématiques, de français et de technologie, tout cela dans une même classe, pas de chance, on est **rentrés mais à mi-temps.** Dans certains lycées des effectifs aussi très chargés, les chances de réussite des plus fragiles semblent

compromises dès les premiers cours : **rentrés mais poussés vers la sortie.**

De nombreux contrats aidés sont sous la menace d'un non renouvellement : **rentrés mais il faudra vous débrouiller tout seul.** Des temps partiels enseignants refusés, il faudra aussi prendre en

charge les classes sans professeurs : **rentrés mais responsables des problèmes de recrutement...**

On est tous rentrés, c'est une chance si on compare à ce qui se passe après le Bac ...

A. Marie Bonhomme Picot

C'est la rentrée, la première rentrée...

... de notre nouveau gouvernement qui avait promis de ne pas chômer pendant l'été. Force est de constater qu'il s'est mis rapidement au travail afin de favoriser les plus riches au détriment de toujours plus de pauvres...

Les principales décisions déjà prises dans l'éducation ne vont pas dans le bon sens ni pour les enfants, ni pour les collègues !

Le passage aux 4 jours plébiscité par les enseignants ne pourra se mettre en place que l'année prochaine. une année de fatigue accrue de plus pour tout le monde. Seulement 4 écoles dans le Lot ont réussi à gagner la course d'obstacle pour y parvenir ! Gageons que l'année en cours puisse permettre un retour global aux 4 jours.

Le retour du jour de carence, mesure discriminatoire et inefficace qui sanctionne les collègues, qu'il avait fallu faire sauter en faisant grève lors du début du précédent quinquennat !

Un nouveau coup de gel sur le point d'indice : mesure délétère pour tous les collègues et complètement injuste.

Menace sur les accords PPCR...

La suppression des aides à la direction d'écoles ainsi que la mise à mal de l'accompagnement des élèves en situation de handicap inquiètent beaucoup : comment mener à bien les missions de l'école pour ces enfants ? Sûrement pas en réduisant ces moyens !

Les programmes restent en l'état, mais des recadrages inquiétants pourraient être menés : les différentes déclarations du ministre évoquant des inflexions vers un recentrage sur les fondamentaux ou une école maternelle dédiée à un apprentissage systématisé du langage ne sont pas sans inquiéter...

INEDIT : la création d'une école privée hors contrat à Molières :



A la surprise générale, l'administration et les syndicats apprennent la création pendant l'été d'une école privée hors contrat à Molières. En effet suite à la fermeture de l'année dernière et le regroupement à Leyme, le maire n'a pu se résoudre à être celui qui fermerait l'école de son village, d'autant plus qu'il y a plus d'une vingtaine d'enfants sur la commune.

Comment cela se fait-il ? Si l'administration délaisse le service public de proximité, les élus et citoyens se débrouillent comme ils peuvent pour faire face. Loin de là que nous cautionnions cette création mais nous la comprenons. La FSU avait prévenu que la mise en place du remaillage aurait des effets délétères entre les communes, les élus, les écoles, en voici un bel exemple inquiétant. Outre le fait que la réputation du service public d'éducation va encore en pâtir, c'est le phénomène de propagation possible vers d'autres communes qui nous inquiète !

Sans parler des répercussions sur les effectifs de l'école de Leyme qui se retrouve ainsi fragilisée.

La FSU continuera de porter son message d'égalité de répartition du service public sur le territoire à travers un maillage raisonné et fonctionnel des écoles, contre la volonté destructrice envers les petites écoles

Retraité-e-s : dans la rue le 28 septembre : soyons nombreux pour dire « Ça suffit ! »

Six organisations syndicales de retraités du département (CGT, CFE-CGC, FSU, FO, FGR-FP, Solidaires) appellent les retraités (actuels et futurs) à se mobiliser pour la journée nationale d'action du **28 septembre 2017** en se rassemblant à **10h30 devant la bourse du travail de Cahors**. Une délégation des 6 organisations sera reçue en Préfecture. Une audience a été demandée aux deux députés du LOT.

En effet, les 16 millions de retraités de ce pays en ont assez d'être régulièrement présentés, y compris par le Président de la République, comme des personnes privilégiées, pour les opposer aux «jeunes». Non seulement ils estiment avoir largement contribué au développement et à la richesse de ce pays mais ils pensent occuper, aujourd'hui encore, une place dans la société que personne ne peut contester. Alors que leurs pensions sont bloquées depuis

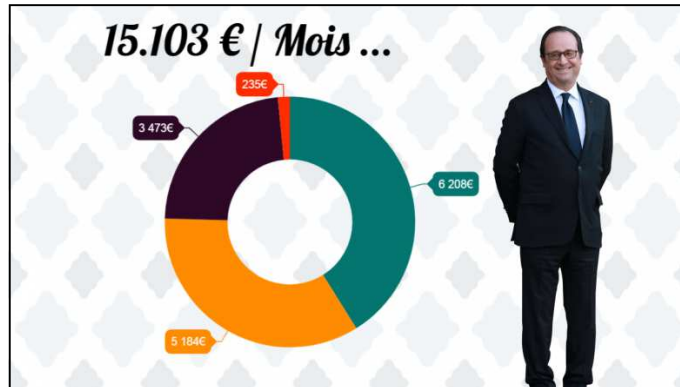
maintenant plus de 4 ans, ils ne peuvent accepter l'augmentation annoncée de 1,7 point de la Contribution Sociale Généralisée pour les pensions égales ou supérieures à 1200€ pour un célibataire (bien moins pour un couple), mesure qui aboutira à une perte annuelle de plusieurs centaines d'euros pour plus de 60 % des retraité-e-s.

D'autant que les retraité-e-s ont déjà donné : 0,3 % de la CASA, suppression de la 1/2 part fiscale pour les personnes seules ayant élevé au moins un enfant, fiscalisation des majorations familiales ... et que dans le

même temps les personnes vraiment riches vont bénéficier de la baisse de l'ISF, de l'impôt sur les sociétés à 28 %, de l'impôt sur les revenus du capital.

Jean-Louis Viguié

POUR COMPARAISON : M. Hollande c'est ...



Fonction publique : mobilisé.e.s le mardi 10 octobre

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agent.e.s de la Fonction publique : gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique...

Et contrairement à l'engagement fait aux agent.e.s

public.que.s par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle :

“J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant”, la hausse de la Csg se traduira au mieux par une simple compensation dans la Fonction publique, c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat pour les agent.e.s !

Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s et fragilisent les services publics rendus aux usagers. C'est inacceptable.

C'est totalement injuste pour les agent.e.s, et c'est totalement inefficace pour une Fonction publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs. Ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services

publics. Services publics au sujet desquels nos organisations syndicales rappellent leur demande d'un débat de fond sur ses missions s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées. Enfin, nos organisations rappellent leur attachement au code des pensions civiles et militaires et seront très vigilantes sur la future réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des

agent.e.s public.que.s.

C'est pour faire entendre ces profonds désaccords que les organisations syndicales appellent toutes et tous les agent.e.s à la grève, aux manifestations ou rassemblements (selon des modalités définies par les différents secteurs) pour se mobiliser le mardi 10 octobre prochain, date choisie par le ministre pour la tenue d'un

rendez-vous salarial.



Elles exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent.e.s par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agent.e.s d'exercer leurs missions de services publics.